



Nouveau câble pour l'IPCC Radio

En temps de crise, l'information de la population suisse par la Confédération au moyen de la radio est assurée avec le système IPCC-Radio. Ce réseau doit constamment être entretenu. Les câbles RF actuels qui servent à la connexion des antennes de secours présentent des signes de vieillissement et doivent par conséquent être remplacés. L'évaluation des composants requis demande des connaissances techniques spécifiques dans les domaines des matériaux et de l'électrotechnique mises à disposition par armasuisse S+T.

En cas d'urgence, la population doit pouvoir être informée rapidement sur ce qui la menace. L'instrument à disposition à cet effet est le réseau d'information de la population par la Confédération en temps de crise par la radio» (IPCC Radio), utilisé pour émettre des instructions ayant trait au comportement à adopter. L'IPCC Radio permet d'atteindre plus de 85 % de la population suisse en exploitant certaines infrastructures existantes et définies des trois chaînes de radio SRF, RTS et TSI, qui permettent une réception jusque dans les caves et abris. En cas de dommage, les antennes en place peuvent être substituées par des antennes de secours. Ces dernières, hautes de 20 à 30 m, sont érigées et mises en fonction en une dizaine de minutes. Les câblages utilisés pour connecter ces antennes sont en service depuis une trentaine d'années et présentent des signes de vieillissement dus aux courants, aux cycles thermiques et aux contraintes mécaniques. S+T a reçu de l'Office fédéral de la protection de la population (OFFT) le mandat pour accompagner un tel échange en remplissant toutes les exigences techniques requises. Vu l'évolution du marché, ces produits constituent un créneau spécifique et peu de fabricants disposent du savoir-faire nécessaire pour la fabrication de tels produits spéciaux. Il s'agit d'une problématique fréquente pour des composants de systèmes du domaine de la sécurité en service depuis des années. Chez armasuisse aussi le maintien du savoir-faire et de compétences particulières, nécessaire pour la capacité de spécification, d'évaluation et de contrôle d'éléments spéciaux, représente un challenges particulier, au vu du départ à la retraite de spécialistes.



Auteur : Pierre-François Bertholet, WTK